



Stupefiants et suspension de permis

Par **Titelolo**, le **11/05/2023** à **16:52**

Bonjour

Je me suis fait contrôler positif au cannabis en octobre 2021 j'ai eu suspension de permis 6 mois + permis provisoire pendant 1 an

Aujourd'hui 11 mai 2023 je me rend à ma 2eme commission médicale avec ma prise de sang négative aux stupefiants pour recuperer mon permis définitif et là le médecin me dit que parce qu'une loi est passé debut d'année je dois pendant 2 ans de plus effectuer une visite et une prise de sang tous les 6 mois pour recuperer mon permis définitif...Est ce normal alors que j'ai été condamné avant que la loi passe que j'ai tout fait en règle je rrouve pas ça normal svp aider moi merci bcp

Par **Marck.ESP**, le **11/05/2023** à **18:28**

Bonjour

Personnellement, j'en suis resté à une seconde visite après la période de validité de l'avis médical, qui peut être favorable pour une durée limitée, de 6 mois à 1 an.